Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.

Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 97

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ, KINEMATOGRAPHIE

Johnson Janis se

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VII. Jahrgang · 1941 No. 97 · 1. April Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.— Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—

Offizielles Organ von: - Organe officiel de:

Schweiz, Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 2 6053 Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 2 90 29 Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn Sekretariat Solothurn, Römerstraße 32, Tel. 9 13 Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 755 22

Sommaire: Page	Unerwartet hoher Ertrag der Billett-	
Quelques considérations sur le mon-	steuer in Zürich	18
tage 1	Neues vom deutschen Film	18
La Technique du Cinéma en Relief 2	Kriegstagung der deutschen Reichs-	
Nouvelles d'Allemagne 2	filmkammer	19
Cinéma en Angleterre 3	Ueber die Arbeitsweise eines erfolg-	
Hollywood revient aux Films en série 3	reichen Regisseurs	19
Drôle de Cinéma 4	Neue Formen der deutsch-italieni-	
Sur les écrans du monde 5	schen Zusammenarbeit	22
Communications des maisons de lo-	Aus der italienischen Filmindustrie	22
cation 9	Römischer Filmbrief	23
Le commerce de détail et l'impôt	Bilanz der italienischen Filmkredit-	
sur le chiffre d'affaires 12	bank	24
Feuille officielle du commerce 12	Der Film — ein Aktivposten im un-	
	garischen Außenhandel	25
Inhalt: Seite	Filmbericht aus Ungarn	26
Kritik oder Anpöbelei? 13	Filmbrief aus Skandinavien	26
Unsere Sprache im Film 14	Um die Existenz des französischen	
Kunst und Zeit 14	Films	28
Die Schweizer Wochenschau im	Der Monat in Hollywood	30
Angriff 15	Allerlei aus Hollywood	32
Kulturabend der freisinnigen Partei 15	Internationale Filmnotizen	35
Der Schlager «Margritli» als Propa-	Film- und Kino-Technik:	
gandamittel 16	Stereophon — die neue Tonwie-	
Zensurmeldungen aus Basel 16	dergabe; Fernsehen in Farben;	
Kurzgeschichte in Filmtiteln 16	Filmtechn. Lab. Ed. Probst, Zürich	37
Schweiz. Lichtspieltheater-Verband,	Aus dem Handelsamtsblatt	38
Zürich: Sitzungsberichte 18	Mitteilungen der Verleiher	39

 $Nachdruck,\ auch\ auszugsweise,\ nur\ mit\ Quellenangabe\ gestattet.$

Quelques considérations sur le montage

En Amérique, le montage de chaque film, même de production secondaire, est toujours d'un rythme impeccable; il tient le spectateur en haleine du générique au titre de «Fin». Pas de longueur, pas de vide, mais bien une succession logique d'événements, dont l'action ne se dément en aucun instant.

Cette technique est due non seulement au metteur en scène, qui donne le rythme

intérieur à son film par le jeu des acteurs, mais aussi au «cutter» qui façonne, lui, le rythme extérieur en faisant se succéder, avec une virtuosité rare, les différents plans et séquences mis à sa disposition. Le montage constitue sans aucun doute la technique spécifique du cinéma; un bon «cutter» doit posséder, en plus des connaissances techniques, un goût artistique et une sensibilité musicale très développée. Quelques metteurs en scène européens et surtout français ont su jouer avec une grande maîtrise de ces possibilités techniques en utilisant le montage, par suggestion psychologique, sonore, le flou, le contraste; pour ne citer que ceux-là. Ce qu'il manque dans notre production nationale, comme aussi dans la production italienne, c'est justement cette recherche artistique et, surtout, l'exploitation de toutes les possibilités mécaniques que nous offre la cinématographie.

Le «cutter» chez nous est tenu pour un technicien de bien peu d'importance. Souvent, la société de production engage une simple colleuse, car, pense-t-elle, le montage se borne à coller les scènes choisies dans l'ordre du découpage.

Le «cutter», au contraire, doit être un artiste au même niveau que le metteur en scène et que le «cameraman». Il doit pouvoir formuler son opinion lors des prises de vues. Ne confondons sourtout pas «cutter» avec «script-girl» dont le travail est absolument différent.

J'ai eu le plaisir d'assister cet été, à Rome, aux premières prises de vues de «Tosca» dont Renoir assumait à ce moment la régie. Après chaque répétition, il de-